

1. Informations générales :

Titre du cours :	Science administrative		
NOM de l'enseignant·e :	Froment Jean-Charles	Semestre :	☐ Automne ☒ Printemps
Public visé :	☐ 1 ^{ère} année ☒ 2 ^{ème} année ☐ 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	Langue :	☒ français ☐ anglais
Nombre maximal d'étudiant·es :	☐ 20 ☒ 30 ☐ 40 ☐ 50 ☐ Pas de maximum	Organisation du cours :	☒ 9 séances de 2h sur 9 semaines ☐ 12 séances de 1h30 sur 12 semaines ☐ 12 séances de 1h30 sur 6 semaines ☐ 6 séances de 3h sur 12 semaines

2. Résumé du cours :

Selon Bernard Gournay, la Science administrative peut être définie comme “la branche des sciences sociales qui tend à décrire et à expliquer la structure et les activités des organes qui, sous l'autorité du pouvoir politique, constituent l'appareil d'Etat et des collectivités publiques”. Elle vise à produire une connaissance interdisciplinaire (historique, juridique, sociologique, politologique, etc.) du phénomène administratif : l'histoire de l'Etat et de “son” administration, la sociologie des agents publics et de leurs organisations professionnelles, la diversité des structures administratives et les politiques de modernisation, le processus décisionnel public, les relations administrations-administrés, l'action administrative et son évaluation, etc. Le cours propose à la fois de revenir sur l'histoire de la constitution de cette “science de l'administration”, la diversité de ses courants et de ses méthodes et d'analyser l'administration en actes, ses réalités organiques et fonctionnelles. Il se donne notamment pour objectif de déconstruire certaines images et discours sur l'administration tout en essayant de comprendre les différents facteurs qui les nourrissent.

3. Pré-requis éventuels :

aucun

4. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences envisagées :

Contrôle final écrit

5. Description détaillée du cours (facultatif)

Précisez notamment les objectifs du cours et l'organisation des séances (facultatif au stade de l'appel du mois de mars)